De bonnes conditions de travail Sécurité au travail



FICHE PRODUIT

Remplacement du Conseiller Prévention Interne (CPI)

Avantages

- Ocontinuité sur le plan de votre politique de prévention.
- Assurance d'une approche professionnelle.
- Rapidité d'intervention.

Objectifs

- Exécution professionnelle dans le cadre des missions et tâches du Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail au sein de votre entreprise.
- Remplacement temporaire du conseiller en prévention interne pour cause d'absences de longue durée ou d'emplois vacants inattendus.

Méthode d'exécution

- Les tâches à exécuter sont déterminées en concertation avec l'employeur et conformément à la législation en vigueur.
- Le conseiller externe en prévention remplit notamment les tâches suivantes :
 - Fournir des conseils à l'employeur, aux membres de la ligne hiérarchique et aux collaborateurs;
 - Accorder une assistance pour l'exécution des analyses des risques sur le plan de la sécurité;
 - Assister aux réunions du comité et suivi de ces réunions ;
 - Exécuter les tâches légales du Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (établissement du Rapport Annuel, du Rapport Mensuel, des Rapports de Mise en Service,...)

- ...

Résultat

Votre entreprise dispose des compétences requises en vue de l'exécution des missions et des tâches du service de prévention interne.

